Covid-19 : la France rouvre ses frontières

Publié le 15 juin 2021

En provenance d'un pays vert (toute l'UE), la France n'impose plus aucune restriction aux voyageurs vaccinés. Les non vaccinés devront présenter un test PCR ou antigénique de moins de 72 heures.

L'application TousAntiCovid centralisera ces informations. En provenance d'un pays orange (UK, US) ou rouge (Turquie, Inde, Brésil…). Les voyageurs devront justifier leur déplacement et se placer en auto-isolement.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles